



**École Saint Joseph**  
**2 bis rue du 8 mai 1945**  
**53800 RENAZE**  
**02.43.06.83.60**  
**direction@stjorenaze.fr**  
**<http://stjorenaze.fr>**

## **Déconfinement Phase 3**

### **Reprise de la classe pour tous les élèves**

Le 18/06/2020

Mesdames, Messieurs,

Suite aux déclarations du Président de la République, **l'école reprendra pour tous les élèves**, tous les jours **à partir du lundi 22 juin** jusqu'au vendredi 03 juillet **de manière obligatoire**.

Il est maintenant avéré que les enfants ne propagent que très peu le virus.

Ce retour obligatoire permettra à chaque enfant de revoir ses camarades, de retrouver des habitudes rassurantes et de terminer cette année dans les meilleures conditions possibles.

#### **Nouveau protocole sanitaire :**

Le ministère de l'éducation a publié hier le nouveau protocole sanitaire qui allège les obligations.

La distanciation physique est allégée et recommandée à un mètre en primaire lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos.

La distanciation physique n'est plus obligatoire sur les cours de récréation, durant les activités physiques, ou en classe maternelle.

Le fonctionnement par groupe et les gestes barrières sont maintenus.

#### **Accueil périscolaire et restauration scolaire :**

Afin de limiter le brassage jusqu'à la fin de l'année entre les enfants des différentes écoles :

- La restauration scolaire se fera avec un service décalé par école comme en phase 2.
- **L'accueil périscolaire se fera dorénavant au restaurant scolaire** pour les enfants de notre école.

Pensez à inscrire vos enfants sur le portail familles.

#### **Règlement :**

Le retour des élèves à l'école étant obligatoire, nous reprenons le fonctionnement classique de l'école avec les horaires que nous connaissions avant le confinement.

Les trottinettes ou vélos ne seront plus acceptés à l'école à partir de lundi pour éviter les accidents sachant que les jeux de cours habituels (ballons, structures...) sont de nouveau autorisés.

L'enseignement à distance et les articles quotidiens sont arrêtés.

Vous pourrez toutefois continuer à aller sur le site de l'école pour suivre l'actualité.

Le fonctionnement par mail est maintenu en plus de la reprise des mots dans les cartables.

Les certificats d'accueil partiel des élèves ne seront plus délivrés puisqu'ils seront à l'école et ceux déjà donnés ne seront plus valables vis-à-vis de l'employeur.

Les dispositions relatives à l'accueil des enfants des personnels indispensables sont supprimées car devenues sans objet.

Nous vous donnons tous rendez-vous lundi 22 entre 8h45 et 9h.

Comptant sur votre compréhension.

Le Chef d'Etablissement

Yvan Gerboin

